



CRC-122M
Consultation générale
Planification immigration
au Québec 2026-2029

Ensemble pour le Québec de demain

Propositions d'INICI pour une
immigration inclusive et durable

Planification 2026-2029

Mémoire

Consultation publique 2025
La planification de l'immigration au Québec
pour la période 2026-2029

Le 15 août 2025

SOMMAIRE

INICI, organisme communautaire actif depuis 1984, présente dans ce mémoire des propositions pour une immigration inclusive et durable dans la planification 2026-2029. Fort de projets pilotes éprouvés, l'organisme met de l'avant trois priorités : faire de la régionalisation un levier de développement territorial, reconnaître et valoriser le potentiel des personnes en demande d'asile en facilitant leur accès à l'emploi et à la formation, et renforcer la francisation en milieu communautaire, notamment à temps plein, pour accélérer l'intégration. Ces mesures, arrimées aux besoins du marché du travail et des régions, visent à transformer les défis migratoires en occasions de développement partagé, grâce à des politiques cohérentes, un financement ciblé et une collaboration accrue entre tous les acteurs.

Ensemble pour le Québec de demain

Propositions d'INICI pour une immigration inclusive et durable

Planification 2026-2029

INICI est un organisme ancré dans le milieu communautaire depuis 1984, œuvrant à l'accueil, à l'accompagnement et à l'intégration des personnes immigrantes au Québec. Forts de notre expertise en inclusion socioprofessionnelle, en régionalisation de l'immigration, francisation et en innovation sociale, nous développons des solutions concrètes adaptées aux réalités du terrain.

Par ce mémoire, nous souhaitons contribuer activement à la réflexion collective sur la planification 2026-2029, en proposant une approche inclusive, innovante et alignée sur les besoins réels du Québec et de ses régions. Notre posture repose sur une conviction forte : l'immigration est une richesse et un levier stratégique de développement, particulièrement lorsqu'elle s'appuie sur des projets porteurs et des partenariats durables.

1. La régionalisation de l'immigration, un mouvement d'avenir pour le développement régional

La régionalisation de l'immigration constitue l'un des piliers les plus prometteurs pour répondre aux défis démographiques et économiques du Québec. Depuis la première politique de régionalisation en 1992, les régions ont bénéficié de manière tangible de l'arrivée de nouveaux arrivants : maintien d'écoles ouvertes, sauvegarde de services de proximité, relance d'entreprises locales et revitalisation de communautés en déclin démographique.

Les données récentes confirment cette tendance. Entre 2018 et 2023, la proportion de personnes immigrantes s'établissant hors de Montréal est passée d'environ 18 % à près de 25 %. Certaines régions connaissent des croissances particulièrement notables : l'Estrie, le Centre-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean voient leur population augmenter grâce à l'immigration temporaire et aux programmes de mobilité interrégionale. D'après les données récentes, seules trois régions administratives du Québec (l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec) enregistrent un solde migratoire négatif. Toutes les autres régions situées à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) présentent un

bilan migratoire positif.¹ Une situation inédite qui confirme l'urgence d'outiller les régions pour consolider ces gains.

La régionalisation de l'immigration est donc à un tournant historique. Alors que les stratégies d'attraction primaire (à l'international) et secondaire (depuis Montréal) s'intensifient, de nouvelles dynamiques émergent :

- Une croissance soutenue de l'immigration temporaire en région, notamment via les permis de travail fermés et ouverts, ainsi que les permis d'études.
- Un élargissement de l'installation vers de plus petites villes et municipalités, au-delà des métropoles régionales traditionnelles comme Sherbrooke, Trois-Rivières Gatineau ou Québec.
- Le rôle structurant des communautés culturelles déjà établies, qui agissent comme pôles d'attraction et soutiens directs à l'installation durable.

Cependant, pour être pérenne, la régionalisation doit dépasser la simple logique de redistribution démographique. Elle doit devenir un véritable projet territorial intégré, articulé autour des forces économiques, sociales et culturelles locales. L'expérience d'INICI démontre que lorsque la régionalisation intègre le logement, la francisation, la mobilité, la santé, la vie communautaire et la reconnaissance des compétences, les chances d'établissement durable augmentent considérablement.

L'exemple d'INICI : des projets intégrés et éprouvés

Nos projets illustrent la faisabilité et les impacts positifs de cette approche.

- **Emplois en région** : Porté par un consortium de trois organismes (INICI, PROMIS, COLLECIF), ce projet se distingue par :
 - sa capacité à promouvoir le potentiel des régions auprès des personnes immigrantes de la métropole et à l'international (pré-départ) ;
 - une approche d'accompagnement personnalisé éprouvée depuis 2018² ;
 - une mobilisation des forces locales (institutionnelles, municipales, communautaires et privées), illustrée notamment par l'organisation des *Forums sur la régionalisation de l'immigration* depuis 2019 (consultation : [Nos forums](#)).

¹ Institut de la statistique du Québec. (2025). Migration interrégionale au Québec, 2023-2024. Québec : Gouvernement du Québec. Lien : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/migration-interregionale-quebec-2023-2024.pdf>

² En 2023-2024, 2 962 personnes immigrantes ont bénéficié de services de régionalisation via des partenaires communautaires, dont 2 319 par le regroupement Emploi en région (EER) à Montréal, mandaté pour soutenir les personnes souhaitant quitter la CMM (référence : cahier de consultation MIFI).

- **En route vers ma région** : Initiative visant à faire des régions du Québec des destinations attractives et accueillantes pour les personnes en situation de demande d’asile, en leur offrant des perspectives professionnelles et personnelles durables. Ce projet constitue une solution clé en main : les convois organisés par INICI vers les régions sont composés de travailleurs soigneusement préparés et préalablement sélectionnés par les employeurs locaux. En plus de l’emploi, l’organisme veille également à leur intégration sociale, en collaboration étroite avec les acteurs du milieu.
- **L’immigration, ça nous construit** : Projet sectoriel contribuant à la régionalisation en répondant aux besoins urgents de main-d’œuvre sur les chantiers de construction à Montréal et en région. Il met en lien des travailleurs qualifiés avec des employeurs locaux et offre un accompagnement soutenu pour valoriser les compétences acquises à l’étranger dans les métiers de la construction.

Face à la pénurie de main-d’œuvre et à la crise du logement, INICI innove en mettant en place des projets où les personnes immigrantes deviennent partie prenante de la solution. Ces expériences prouvent qu’une régionalisation réussie repose sur des partenariats solides réunissant organismes communautaires, municipalités, institutions d’enseignement et entreprises locales.

Propositions d’INICI pour renforcer la régionalisation des personnes immigrantes :

1. Soutenir le transfert d’expertise des organismes montréalais vers les régions, par des ententes de codéveloppement.
2. Soutenir de façon pluriannuelle des projets intégrés de régionalisation alliant logement, francisation, emploi et intégration sociale, afin de renforcer l’impact durable des initiatives sur le territoire.
3. Valoriser et appuyer le rôle structurant des communautés ethnoculturelles établies comme vecteurs d’accueil, d’enracinement et de cohésion sociale.

2. Les personnes en demande d’asile : des acteurs de développement à reconnaître

Le Québec accueille chaque année un nombre croissant de personnes en situation de demande d’asile. Contrairement aux idées reçues, ces personnes ne sont pas en attente passive : elles s’intègrent rapidement et contribuent activement à la vie économique, sociale et communautaire de la province. Présentes dans des secteurs clés tels que la santé, la restauration, la construction, les services et la

chaîne d’approvisionnement, elles répondent à des besoins urgents en main-d’œuvre et participent pleinement à la vitalité du Québec.

Au-delà de leur contribution économique, elles s’investissent dans la vie locale : bénévolat, implication dans les écoles de leurs enfants, participation à des activités communautaires et culturelles. Ces engagements favorisent non seulement leur intégration, mais renforcent également la cohésion sociale et le dynamisme des milieux d’accueil.

Rappelons-nous de celles et ceux qui étaient en première ligne au plus fort de la pandémie de COVID-19, et que le premier ministre avait surnommés les « anges gardiens » en reconnaissance de leur contribution essentielle. INICI a répondu présent, une fois de plus, pour les soutenir dans le cadre du *programme spécial destiné aux demandeurs d’asile* durant cette période. Aujourd’hui, plusieurs d’entre eux sont devenus résidents permanents, puis citoyens du Québec, de véritables contributeurs à notre société.

Notre expérience démontre qu’avec un accompagnement adapté (orientation, formation, reconnaissance des compétences, accès à la francisation) ces personnes peuvent rapidement s’intégrer au marché du travail et contribuer pleinement au développement économique. Plutôt que de les considérer uniquement sous l’angle humanitaire, il est temps de reconnaître leur potentiel comme acteurs et actrices à part entière de la société québécoise. Leur profil démographique renforce cette réalité : 76 % ont entre 15 et 44 ans, donc en âge de travailler, dont 37 % entre 15 et 29 ans et 37 % entre 30 et 44 ans.³

Or, leur statut et les contraintes administratives limitent encore leur accès à certains programmes de formation courte durée, de reconnaissance des acquis et de mobilité interrégionale. Ces freins réduisent leur potentiel d’intégration à long terme et privent les régions en pénurie de main-d’œuvre d’une ressource précieuse.

Selon le cahier de consultation, votre ministère prévoit de maintenir plus de 60 % d’immigration économique, tout en rééquilibrant l’immigration humanitaire, en ciblant des profils répondant aux besoins du marché du travail. Forts de notre expérience, nous affirmons qu’une meilleure reconnaissance des compétences et un accès élargi au marché du travail pour les personnes en demande d’asile s’inscrivent pleinement dans cet objectif. Ces mesures permettraient de réduire les délais d’intégration professionnelle et de maximiser le potentiel du capital humain déjà présent sur le territoire.

³ Ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration. (2025). La planification de l’immigration au Québec pour la période 2026-2029 – Cahier statistique (p. 29). Gouvernement du Québec.

L'expérience d'INICI : du potentiel prouvé sur le terrain

Chez INICI, nous considérons les personnes en demande d'asile déjà établies sur le territoire comme des travailleurs, des apprenants et des citoyens en devenir. Selon les données de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR), une proportion importante de leurs demandes sont acceptée (68% en première instance) par la commission, ce qui signifie que bon nombre de ces personnes deviendront à terme résidents permanents et citoyen. Il est donc stratégique d'investir tôt dans leur intégration.

À l'automne 2025, le *Salon de l'Emploi et de l'intégration sociale des personnes en demande d'asile* organisé par INICI avec le soutien financier du ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale (MESS), tiendra sa 5^e édition au Parc olympique de Montréal. Celle du printemps 2025 s'est démarquée par une approche résolument proactive, enregistrant une affluence record : plus de 4 000 candidats présents et 67 employeurs issus de divers secteurs d'activités et régions du Québec. Cette participation confirme à la fois l'engagement croissant des personnes demandant l'asile à contribuer activement à la société québécoise et la pertinence du Salon comme passerelle concrète vers l'emploi.

Bien plus qu'une simple rencontre entre chercheurs d'emploi et recruteurs, le Salon est devenu un levier de transformation sociale : il brise des barrières, sensibilise les acteurs économiques aux réalités et aux compétences des personnes en demande d'asile, et favorise des pratiques de recrutement plus inclusives. L'édition 2025 a également innové avec la création d'un pavillon régional, offrant aux candidats intéressés par une installation durable en région des opportunités directes de rencontre avec des employeurs hors des grands centres.

Il faut mentionner que la Salon d'INICI a déjà fait l'objet de deux distinctions: le Prix Innovation 2024 et le Prix Coup de Cœur du Public, décernés par AXTRA ([Communiqué de presse](#)).

Développé à Montréal en marge du Salon, le projet pilote d'employabilité pour personnes en demande d'asile d'INICI poursuit un objectif clair : permettre l'accès rapide à un premier emploi, peu importe le domaine, afin de mettre un pied sur le marché du travail. Grâce à une approche pragmatique, identification des besoins des employeurs, ciblage des offres, préparation des candidats et accompagnement jusqu'à l'embauche, le taux de placement en emploi des demandeurs d'asile est passé de 25 % à 70 %. Ce programme relève également les défis culturels et linguistiques, en aidant à ajuster les attentes et en ouvrant des perspectives hors Montréal grâce à des missions en région pour rencontrer directement les

employeurs. Au-delà du placement, chaque réussite est célébrée, créant un puissant effet d'entraînement et d'espoir au sein de la communauté. C'est ainsi qu'est née la « méthode INICI » ([La méthode INICI | La Presse](#)).

Notre toute nouvelle initiative, *En route vers ma région*, qui sera lancée le 10 septembre prochain en collaboration avec Attraction Baie-James, s'inscrit dans la même logique : valoriser les talents des personnes en demande d'asile et reconnaître leur potentiel bien au-delà de la seule dimension humanitaire.

Ces résultats démontrent que, grâce à un accompagnement ciblé et à des passerelles vers l'emploi et la formation, les personnes en demande d'asile peuvent s'intégrer rapidement et devenir des acteurs à part entière de l'économie québécoise.

Propositions d'INICI pour valoriser ce potentiel :

1. Assurer la pérennité des projets pilotes performants en leur garantissant un financement stable et récurrent.
2. Faciliter l'accès des personnes en demande d'asile aux programmes courts de formation qualifiante, de rehaussement des compétences, d'insertion professionnelle et de reconnaissance des acquis et compétences.
3. Appuyer la régionalisation des personnes en demande d'asile en mettant en place des mesures de préparation, d'accueil et d'intégration comparables à celles offertes aux autres catégories d'immigration.
4. Encourager les initiatives visant à diversifier les bassins de recrutement et à promouvoir des pratiques de gestion des talents plus inclusives.

3. Renforcer la francisation pour accélérer l'intégration

La maîtrise du français demeure une condition essentielle à l'intégration sociale, professionnelle et citoyenne au Québec. Sans cette compétence linguistique, l'accès à l'emploi, à la formation, aux services publics et à la participation citoyenne est considérablement limité, ce qui peut freiner l'inclusion et la rétention des nouveaux arrivants.

Dans ce contexte, la francisation en milieu communautaire joue un rôle stratégique par rapport à l'offre institutionnelle. Elle apporte à Francisation Québec une valeur ajoutée unique : la proximité, qui facilite la création de liens de confiance ; la flexibilité, qui permet d'adapter horaires et formats aux contraintes des apprenants ; et l'accompagnement personnalisé, qui prend en compte l'ensemble des dimensions du parcours d'intégration.

Ce modèle se révèle particulièrement efficace pour les personnes ayant un statut temporaire, en situation de vulnérabilité ou aux parcours migratoires complexes, pour qui l'accès aux programmes standardisés demeure limité. En intégrant l'apprentissage du français à un ensemble de services complémentaires (accueil, établissement, démarches d'immigration, employabilité, logement, santé, activités culturelles), la francisation en milieu communautaire devient bien plus qu'un outil linguistique : elle se positionne comme un levier global d'intégration durable.

Elle agit également comme un espace de socialisation et de participation, où les personnes immigrantes peuvent échanger, développer leur réseau et s'approprier les codes culturels québécois, favorisant ainsi leur autonomie et leur enracinement à long terme.

La vision d'INICI

Partenaire du ministère depuis 40 ans, INICI se distingue par une approche intégrée de la francisation, combinant cours à temps complet et à temps partiel, ateliers thématiques, activités de découverte culturelle et accompagnement global. Notre *Concours de lecture* destiné aux élèves en francisation, mené en partenariat avec le réseau des bibliothèques publiques du Québec et Francisation Québec, illustre parfaitement cette vision. Ce projet soutient l'intégration linguistique et sociale en valorisant la persévérance des apprenants et en rappelant que la maîtrise du français est un puissant vecteur d'autonomie, de participation et de réussite. Finaliste en 2024 dans la catégorie « *Partenaires du MIFI en apprentissage du français – Organisme sans but lucratif* » du Prix Solange-Chalvin, INICI a permis à un grand nombre de personnes immigrantes inscrites au programme de Francisation de découvrir les services des bibliothèques, dont plusieurs pour la première fois, ouvrant ainsi la porte à un espace inspirant et propice à leur intégration.

D'autre part, nous sommes convaincus que l'offre à temps complet constitue un levier stratégique pour une immersion linguistique rapide et soutenue, essentielle à celles et ceux qui souhaitent intégrer le marché du travail ou poursuivre des études dans les meilleurs délais. L'accroître permettrait de répondre à une demande croissante, particulièrement chez les nouveaux arrivants motivés à maîtriser le français rapidement. En renforçant les effectifs, les ressources pédagogiques et les partenariats avec les employeurs et les institutions d'enseignement, INICI pourrait non seulement augmenter sa capacité d'accueil, appuyée par des infrastructures déjà développées, mais aussi proposer des parcours plus personnalisés, intégrant apprentissage linguistique, préparation à l'emploi et intégration en région.

Propositions d'INICI

La francisation ne doit pas être isolée du reste du parcours d'intégration. Elle doit s'appuyer sur des services complémentaires, d'accueil, d'établissement, démarches d'immigration, d'employabilité, de régionalisation, de soutien social, afin de renforcer la motivation, d'accélérer l'acquisition du français et de favoriser l'enracinement durable.

1. Optimiser les ressources dédiées à la francisation en milieu communautaire afin de renforcer son rôle d'accompagnement global.
2. Renforcer le développement d'offres de francisation à temps complet en milieu communautaire.
3. Soutenir les initiatives de francisation en entreprise, pour lier apprentissage linguistique et intégration professionnelle.
4. Reconnaître et valoriser les approches innovantes qui intègrent francisation, culture et intégration socioéconomique.

Perspectives pour l'avenir

L'immigration est l'un des leviers les plus puissants pour assurer la vitalité démographique, économique et sociale du Québec. Les trois axes présentés par INICI à savoir: la régionalisation de l'immigration, la reconnaissance du potentiel des personnes en demande d'asile, et le renforcement de la francisation pour accélérer l'intégration, ne sont pas des propositions théoriques, mais des solutions concrètes issues de pratiques éprouvées sur le terrain.

Les statistiques démontrent que le Québec dispose déjà, sur son territoire, d'un bassin important de talents. Miser sur leur intégration rapide et durable est non seulement un choix humain, mais aussi une stratégie économique gagnante.

L'expérience d'INICI démontre qu'avec des approches intégrées, des partenariats solides et une vision d'innovation à long terme, il est possible de transformer les défis migratoires en occasions de développement partagé. Nos projets pilotes, qu'ils soient orientés vers la mobilité interrégionale, l'employabilité, la francisation ou l'intégration sociale, prouvent que les solutions existent et qu'elles sont transférables à l'échelle du Québec. Notre capacité d'accueil est toujours proportionnelle à notre capacité d'agir.

Les solutions proposées dans ce mémoire sont déjà éprouvées par des projets menés par INICI et peuvent être reproduites et adaptées à l'échelle du Québec.

Ainsi, nous croyons qu'une planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029 ambitieuse et bien outillée doit miser sur :

- Des politiques cohérentes qui favorisent l'installation durable partout sur le territoire.
- Des investissements ciblés pour appuyer les initiatives locales porteuses, articulant le lien entre intégration linguistique, stabilité économique et rétention en région.
- Une reconnaissance claire des parcours et compétences des personnes immigrantes.
- Une collaboration renforcée entre les acteurs gouvernementaux, communautaires et économiques.

INICI réaffirme sa volonté de contribuer activement à cette vision.

L'immigration, lorsqu'elle est accompagnée avec rigueur et bienveillance, n'est pas seulement un outil de gestion démographique : c'est un projet collectif qui façonne le Québec de demain.

RECOMMANDATIONS

INICI propose dans ce mémoire une vision inclusive et durable de la planification de l'immigration 2026-2029, fondée sur des solutions innovantes éprouvées sur le terrain. L'organisation met de l'avant trois axes prioritaires :

1. Régionalisation de l'immigration : Faire de la régionalisation un projet territorial intégré, dépassant la simple redistribution démographique, en articulant logement, emploi, francisation, mobilité, santé et vie communautaire. INICI recommande :

- Soutenir le transfert d'expertise des organismes montréalais vers les régions, par des ententes de codéveloppement.
- Financer de manière pluriannuelle les projets intégrés de régionalisation qui incluent logement, francisation, emploi et intégration sociale.
- Reconnaître et soutenir le rôle des communautés ethnoculturelles établies comme catalyseurs d'accueil et d'enracinement.

2. **Valorisation du potentiel des personnes en demande d'asile** : Reconnaître leur contribution économique et sociale et mieux accompagner leur intégration professionnelle. INICI propose :

- Assurer la pérennité des projets pilotes performants en leur garantissant un soutien stable et récurrent.
- Faciliter l'accès des personnes en demande d'asile aux programmes courts de formation qualifiante, de rehaussement des compétences, d'insertion professionnelle et de reconnaissance des acquis et compétences.
- Appuyer la régionalisation des personnes en demande d'asile en mettant en place des mesures de préparation, d'accueil et d'intégration comparables à celles offertes aux autres catégories d'immigration.
- Encourager les initiatives visant à diversifier les bassins de recrutement et à promouvoir des pratiques de gestion des talents plus inclusives.

3. **Renforcement de la francisation** : Accroître l'offre en milieu communautaire, notamment à temps complet, pour accélérer l'intégration et soutenir l'emploi en région. INICI suggère :

- Rehausser les opportunités en matière de francisation en milieu communautaire pour consolider son rôle d'accompagnement global.
- Soutenir le développement d'offres de francisation à temps complet en complémentarité avec les cours à temps partiel.
- Encourager et renforcer les initiatives de francisation en entreprise, pour lier apprentissage linguistique et intégration professionnelle.
- Reconnaître et valoriser les approches innovantes qui intègrent francisation, culture et insertion socioéconomique.